

Réf: Dossier N° 034504

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE TRANSPORT
INTERNATIONAL » en abrégé « S. I. T. I. »

Siège social Abidjan, Anyama, La POSTE,lot 1888,ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 26/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE TRANSPORT
INTERNATIONAL » en abrégé « S. I. T. I. »

Objet : Transport de marchandises et divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés

Siège social : Abidjan, Anyama, La POSTE,lot 1888,ilot 21

Dirigeant(s) : M KEÏTA ISSIAKA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03845 du 07/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24842/GTCA/RC/2021 du 07/09/2021

